



Cher(e) Collègue,

Selon nos informations et sauf erreur,
vous seriez promouvable au ème échelon

au grand choix au au choix au à l'ancienneté au

Attention, seules les situations d'avancement comprises :

- entre le **01/01/2014 et le 31/12/2014 pour les instituteurs**

- entre le **01/09/2013 et le 31/08/2014 pour les professeurs des écoles**

seront étudiées au cours de la « **CAPD avancement** » qui aura lieu le **12 décembre 2013**

Afin de nous permettre de défendre au mieux vos intérêts, nous aurions besoin de connaître les éléments en votre possession, utilisés lors du calcul du barème :

➤ **Votre note (attribuée avant le 30 juin 2013) :**

..... /20

➤ **Votre A.G.S.** (ancienneté générale de service)

au 31/08/13(PE)

au 31/12/13(Instit)

....ansmoisjours

➤ **Autres renseignements :**

Adresse personnelle : _____

N° de téléphone pour vous joindre en cas de non-concordance :

Adresse électronique : _____@_____ Votre date de naissance : _____

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement dès à présent, et, à l'issue des travaux de la C.A.P.D du 12 décembre (permanence jusque 20h) au 03/20/62/22/80

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de nos sentiments syndicalistes les meilleurs.

Michel BOUREL
Secrétaire-Adjoint
du secteur **ÉCOLES**

Pierre SCHIETTECATTE
Responsable du Dossier
Avancement

Olivier LABY
Secrétaire Général du
SE/UNSA Nord

AVANCEMENT

C.A.P.D. du 12 décembre 2013

Ne pas compléter : cadre réservé au(x) délégué(e)s du personnel

O Nous vous informons de votre passage au ^{ème} échelon à compter du / / .

PE ⇒ au grand choix au choix à l'ancienneté.

Instit. ⇒ au choix au mi-choix à l'ancienneté.

La réception, dans les semaines qui viennent, de votre arrêté administratif d'avancement, officialisera cette promotion.

O Nous vous informons que vous n'obtenez pas votre passage au ^{ème} échelon.

votre barème : [(note : /20 x 2) + (AGS : a m j)]

soit : +

barème du dernier promu : (note : /20 AGS : a m j)

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de nos sentiments syndicalistes les meilleurs.

Le Secrétaire Adjoint
du Secteur ECOLES,

Michel BOUREL

Le Responsable du dossier
« AVANCEMENT »

Pierre SCHIETTECATTE

Le Secrétaire Général
du SE/UNSA
Section du NORD,
Olivier LABY

Le(s) Délégué(s) de votre BFE